

DUI et le DITEP St Pierre Le Genévrier



DUI et le DITEP St Pierre Le Genévrier

L'Outil D.U.I utilisé par le DITEP St Pierre Le Genévrier est : **IMAGO**

- ☐ Acquis au septembre 2021 et mis en exploitation en septembre 2022
- ☐ Des étapes préparatoires :
 1. Consultation et questionnement des équipes sur leurs attentes et l'usage
 2. Constitution d'un groupe de professionnels pluri disciplinaire (éducatif, thérapeutique, pédagogique et administratif) formant le comité de Suivi du déploiement du DUI
 3. Consultation des différents éditeurs et de leurs propositions croisées avec les retours de consultations des équipes par le comité de suivi
 4. Accélération du processus d'acquisition du DUI en lien avec l'évaluation externe programmée à court terme (accentuation de la motivation des professionnels)
 5. Contractualisation avec IMAGO et mise en place d'une formation interne dispensé aux membres du Comité de suivi (COSUI) permettant ainsi de devenir des "super utilisateurs métiers" qui forment les collaborateurs en interne
 6. Investissement d'ordinateur portable pour chaque professionnel éducatif et thérapeutique



DUI et le DITEP LES Genévriers

Points d'appui

- ⇒ **Mise en place de temps dédié à la formation des équipes sur les temps de réunions éducatives et de lundi matin libéré 1 fois par mois**
- ⇒ **Déploiement sur une utilisation du logiciel par module et en correspondance avec l'évaluation externe (volet administratif, planning usager et projet personnalisé)**
- ⇒ **Nomination d'un « référent DUI » pour paramétrer, former, soutenir et répondre aux questionnements (0,6 ETP)**
- ⇒ **Temps dédié aux professionnels pour l'usage du DUI**
- ⇒ **Régulation**



DUI et le DITEP St Pierre Le Genévrier

Organisation

- ☐ Attribution pour tous des droits d'accès
- ☐ Temps dédié pour les utilisateurs : ½ heure avant le démarrage opérationnel de la journée
- ☐ Rencontre du comité de suivi 1h tous les 15 jours qui analyse les remontées des utilisateurs et répond aux questions /résout difficulté et retour lors des réunions éducatives auprès des équipes
- ☐ Pour faciliter le retour : Création d'un livret : le « pas à pas » qui décrit qui fait quoi et ce qu'il faut mettre et comment ainsi que le où mettre /trouver les informations?
- ☐ Nécessité de clarification du secret partagé, de son étendue, des règles de protection des données
- ☐ Mise en place d'un temps de formation de 2 à 3h dès l'arrivée d'un nouveau salarié y compris CDD court avec remise du « pas à pas » pour appréhender directement l'usage de l'outil et avoir accès aux données de l'utilisateur



DUI et le DITEP St Pierre Le Genévrier

Des résultats

- ☐ **Notifications, évènement et faits à retenir sur les parcours des jeunes sont mieux partagées (selon les pôles)**
- ☐ **Le médecin prescrit les médicaments à partir du DUI**
- ☐ **Pratiquement plus de supports papier et de pages volantes**
- ☐ **Disparition des cahiers de liaison papier, données personnelles des usagers par mail...**
- ☐ **Mise à jour des éléments constitutifs du dossier de l'enfant (administratif – coordonnées - emploi du temps – références -)**
- ☐ **Utilisation plus aisée de l'outil**



DUI et le DITEP DES Genévriers

Des attentes et des axes d'amélioration

- ☐ Faire évoluer l'outil pour récupérer des tableaux de bords/ rapport d'activité via le logiciel ANALYTICS
- ☐ Disparition totale des supports papiers
- ☐ Maintenance du matériel
- ☐ Amélioration des capacités rédactionnelles des professionnels
- ☐ Développer l'accès aux familles

